



# DEMANDE D'AUTORISATION D'IMPLANTATION ET/OU PASSAGE D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SUR LE DOMAINE PUBLIC

Document à remplir en cas de mise en place d'un système d'assainissement sur un terrain géré par une instance publique

Demande présentée par M. / Mme : .....

Adresse : .....

A (\*):  
Madame ou Monsieur Le Maire  
Monsieur le Président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine

**OBJET:** Demande d'autorisation d'implantation et/ou passage d'un assainissement non collectif sur le domaine public

Madame, Monsieur le .....

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'implantation et/ou passage de notre dispositif d'assainissement non collectif situé sur ma propriété ..... sur la commune de ..... et cadastrée..... :

(Cochez la ou les case(s) correspondante(s))

- à implanter notre installation d'assainissement non collectif sur la route communale n°.....
- à faire passer une ou plusieurs canalisations de transfert des effluents sur la route communale n°.....
- à implanter notre installation d'assainissement non collectif sur la route départementale n°.....
- à faire passer une ou plusieurs canalisations de transfert des effluents sur la route départementale n°.....

La filière d'assainissement non collectif qui sera mise en place suivra la réglementation en vigueur ainsi que les règles de l'art fixées par la norme NF DTU 64-1 d'août 2013. De plus l'installation sera contrôlée par l'organisme compétent en matière d'assainissement non collectif.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le..... l'expression de mes salutations distinguées.

Signature du pétitionnaire

**Cette demande est à retourner au SPANC complétée, accompagnée du dossier de demande d'installation d'un assainissement non collectif. Le SPANC se chargera de transmettre la demande de rejet à l'autorité compétente.**

**Une copie de cette autorisation obtenue devra être transmise dans les meilleurs délais au SPANC. Le projet ne sera validé qu'à réception de cette autorisation de rejet.**

Formulaire n°06 – Demande d'autorisation d'implantation d'un ANC sur le domaine publique

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Andouillé-Neuville Aubigné Feins Gahard Guipel Langouët  
La Mézière Melesse Montreuil-le-Gast Montreuil-sur-Ille  
Mouzé Saint-Aubin-d'Aubigné Saint-Germain-sur-Ille  
Saint-Gondran Saint-Médard-sur-Ille Saint-Symphorien  
Sens-de-Bretagne Vieux-Vy-sur-Couesnon Vignoc

SIÈGE 1 La Métairie • 35520 Montreuil-le-Gast

Tél. 02 99 69 86 86 • Fax 02 99 69 86 87

Mail [contact@valdille-aubigne.fr](mailto:contact@valdille-aubigne.fr)

[www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)

## PÔLE EAU – AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT

Avenue du Phare du grand jardin – Cap Malo  
35520 MELESSE

Tél. 02 23 22 21 80